

*D'un bout du monde à l'autre on reconnoit mes loix ,
Et les hommes y sont si jaloux de nos droits ,
Qu'à peine le retour des têtes couronnées ,
Peut ralentir l'ardeur des premières journées.*

V. Suite de la Lettre des Prélats de France au Roi &c.

. . . . Les *Avocats* , après avoir si injurieusement parlé de la *Bulle Unigenitus* , ne pouvoient manquer d'approuver & de soutenir l'appel sur lequel les *refractaires* à ce *Decret* osent encore s'appuyer. C'est une méprise inexcusable à des *Jurisconsultes* , d'avoir employé ce que des *Auteurs François* & de grands *Magistrats* n'ont dit que sur des appels , qui seroient formés solennellement par l'Eglise Gallicane , ou par la Nation entiere , & par l'autorité du Prince , pour l'appliquer à un appel qui a été interjetté par quelques personnes contre le sentiment de presque tous les *Evêques de France* , sans aucun avou de la Nation ; appel , qui bien loin d'avoir été ordonné ou approuvé par *V. M.* a été regardé par Vous-même , *SIRE* , comme étant de nul effet , & interdit expressément à tous vos Sujets. Par une seconde méprise les *Avocats* appliquent ces maximes des *Magistrats* & des *Auteurs François* à un appel , qui dans les circonstances presentes n'a aucun rapport à ceux , dont ces *Magistrats* & ces *Auteurs* ont parlé : Il est question en effet aujourd'huy de l'appel d'une *Bulle* , que toute l'Eglise a reçûe. Cette circonstance donne un caractère si nouveau & si singulier à l'appel , dont il s'agit , que pour peu qu'on veuille être de bonne foi , on ne le regardera jamais que comme un acte notoirement nul & illusoire , comme un acte où l'on invoque le secours de l'Eglise universelle contre un *Decret* que cette même Eglise à laquelle on a recours , a unanimement ac-

cepté.